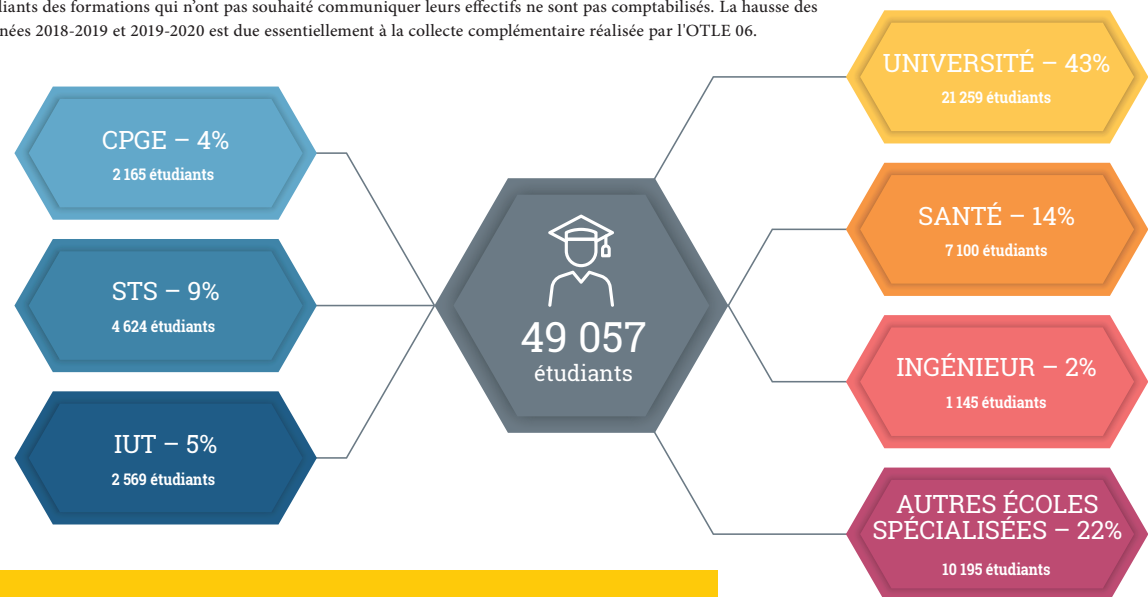


Attention : Les étudiants des formations qui n'ont pas souhaité communiquer leurs effectifs ne sont pas comptabilisés. La hausse des effectifs entre les années 2018-2019 et 2019-2020 est due essentiellement à la collecte complémentaire réalisée par l'OTLE 06.

Source : Données DEP/MESRI - Année universitaire 2019-2020 / Collecte complémentaire OTLE 06 - 2019-2020



CPGE : Classes Préparatoires aux Grandes Ecoles
STS : Sections de Technicien Supérieur
IUT : Instituts Universitaires de Technologie, y/c Licence Pro

La population étudiante des Alpes-Maritimes

Le département des Alpes-Maritimes compte plus de 145 établissements d'enseignement supérieur, répartis sur 16 communes.

Dix villes concentrent toutefois l'essentiel de l'offre de formation.

- 78% des étudiants sont ainsi inscrits dans un établissement à Nice (soit 38055 étudiants),
- 13% des étudiants suivent une formation sur la technopole de Sophia Antipolis (soit 6238 étudiants),
- 5% des étudiants fréquentent un établissement de Cannes (2645 étudiants),
- En dehors de ces communes, seules les villes de Menton (564 étudiants), Grasse (470 étudiants) et La Gaude (373 étudiants) comptabilisent plus de 100 étudiants.



DIPLÔME OU NIVEAU DE FORMATION PRÉPARÉ PAR LES ÉTUDIANTS DES ALPES-MARITIMES	%
Licence ou Bac+1, Bac+2 ou Bac+3	66%
Master ou Bac+4 ou Bac+5	30%
Doctorat	4%

Source : Données DEP/MESRI - 2019-2020 / Collecte complémentaire OTLE 06 - 2019-2020

ORIGINE GÉOGRAPHIQUE DES ÉTUDIANTS PRÉSENTS DANS LE DÉPARTEMENT PAR FILIÈRE	%
Alpes-Maritimes	57%
Var	11%
Région PACA (Autres départements)	7%
France (Autres régions)	20%
Étranger	6%

Les ressources financières des étudiants

919 €

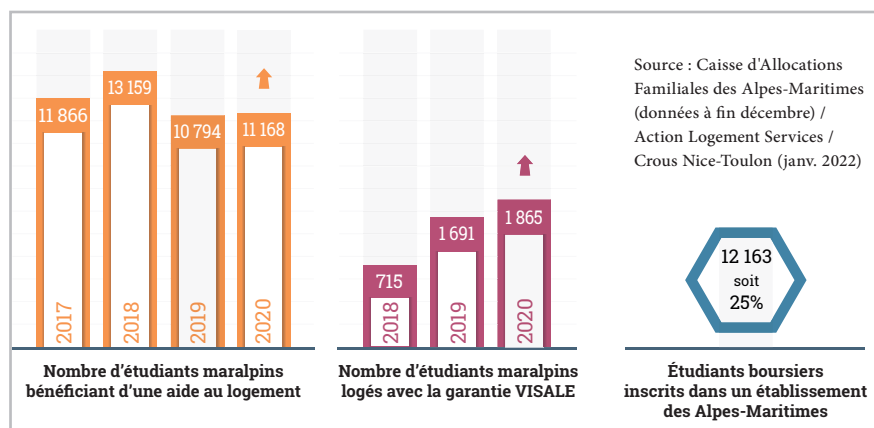
Ressources mensuelles moyennes des étudiants (France entière)

dont **42%** proviennent de la famille, **23%** des aides publiques, **25%** des revenus d'activité

7 786

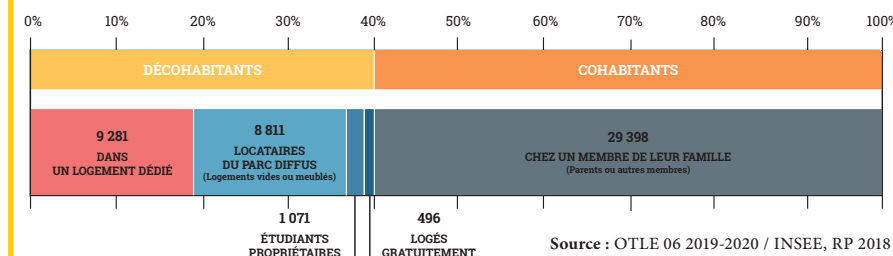
Nombre d'étudiants maralpins également salariés (soit 16%)

Source : OVE, Enquête nationale "Conditions de vie des étudiants" 2020 / INSEE, RP 2017 - Exploitation spécifique réseau national des OTLE



Où vivent les étudiants maralpins ?

Dans le département, 19 656 étudiants sont décohabitants (soit 40%). A l'inverse, 29 401 vivent avec au moins un membre de leur famille (soit 60%). Il est à noter qu'une part des cohabitations peuvent être contraintes, lorsque les étudiants n'ont pas trouvé un logement adapté à leurs ressources financières.



1 634

Nombre d'étudiants refusés par le CROUS par manque de places, dont 809 boursiers

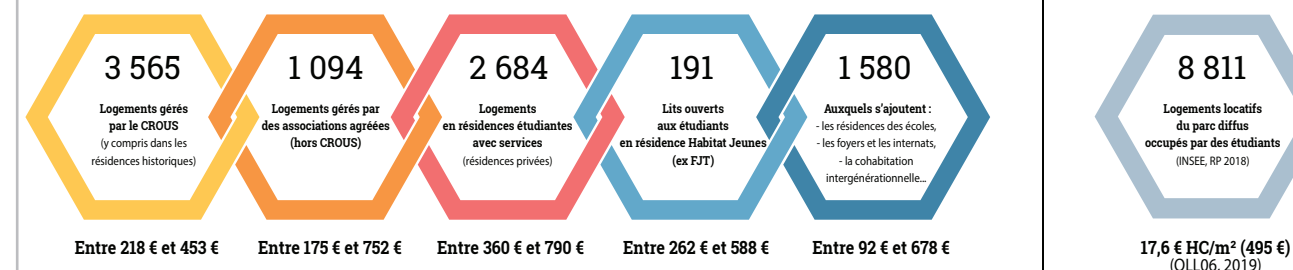
964
408

Nombre de départs et d'arrivées dans les résidences du CROUS entre janvier et avril 2020

Source : Crous Nice-Toulon (lors du Tour logement fin Juin 2019)

L'offre de logements destinés aux étudiants

9 281 places dédiées aux étudiants sont recensées dans les Alpes-Maritimes



Source : Recensement réalisé au cours de l'année universitaire 2019-2020 auprès des partenaires de l'OTLE 06

Attention : Les logements peuvent compter plusieurs places. Prix minimum et prix maximum observés pour un logement d'une pièce occupé par un étudiant en résidence universitaire et en Habitat Jeunes, pour une chambre en résidence historique, en foyer ou en internat. Loyer mensuel médian d'un logement d'une pièce dans le parc diffus.

Les besoins en logements étudiants dépendent étroitement :

- Du mode de recrutement (local, régional, national, international) des établissements d'enseignement supérieur présents sur le territoire,
- De l'âge des étudiants : Plus les étudiants avancent dans leur cursus, plus l'autonomie devient la norme,
- De la spécificité des formations : Plus le nombre d'heures d'enseignement en présentiel et la charge

- de travail personnel sont importants, plus le nombre d'étudiants décohabitants est élevé,
- Des ressources financières des étudiants et notamment du nombre d'étudiants boursiers,
- De l'évolution attendue des effectifs par filière dans les années à venir.



En tenant compte de ces éléments, il faudrait accroître l'offre de logements dédiés dans les Alpes-Maritimes d'au moins **2 500 places à l'horizon 2029** pour répondre aux besoins de la population étudiante.